NOTES ET COMMUNICATIONS

I

PROBLÈMES RELATIFS A LA *CONSOLATION A LIVIE*

(EN MARGE D'UN CENTENAIRE)

PAR R. CHARRA

Professeur au lycée Ampère, à Lyon

Il y aura un siècle, l'an prochain, que Haupt conférait une soudaine notoriété à la *Consolation à Livie*, en lui consacrant une copieuse dissertation [1], dans laquelle il croyait pouvoir conclure au caractère moderne du poème, pour l'attribuer à un faussaire italien du XV^e^ siècle. Ainsi cette œuvre, tardivement connue, de 237 distiques élégiaques se voyait-elle dénier, après avoir suscité l'admiration enthousiaste et un peu inattendue des Scaliger et des Heinsius, sa qualité majeure aux yeux des latinistes postérieurs : son antiquité.

Mais, par un retour imprévu, cette grave accusation eut d'abord pour effet d'attirer l'attention sur cette œuvre, et il naquit à son sujet une de ces querelles dont se délectent les philologues (de même a-t-on mis en doute l'authenticité de la *Consolation à Polybe*) [2]. Nombreux furent ceux qui s'attachèrent à l'éditer, à en déterminer la date, l'auteur, la nature et les caractères distinctifs. Il suffit ici de citer les noms de Adler, Bährens, Bücheler, Ellis, Gercke, Huebner, Maehly, Ribbeck, Riese, Schanz, Schenkl, Wieding, Ziehen, au siècle dernier, et au XX^e^, ceux de Acocella, B. Axelson, Ehwald, Oldecop, Skutsch, R. B. Steele, Vollmer, Witlox et Dal Zotto. Dans cette liste sont représentées toutes les nations.

On ne laissera pas d'être étonné quand on dressera, en regard, la bibliographie française de la *Consolatio*. Elle tient en quelques titres : la plus récente (!) édition française (avec traduction) est due à Charles Nisard : elle a paru en 1850. Puis, en 1908, M. Édouard Galletier, futur

1. Recueillie dans ses *Opuscula*, Leipzig, 1875 (t. I, p. 315-357).
2. Cf. Sénèque, *Consolations*, éd. René Waltz (Budé, 1923), Introduction, p. 94.

spécialiste de l'*Appendix Vergiliana*, traite en un mémoire pour le D. E. S. de la tradition manuscrite de la *Consolation*. F. Plessis lui consacre quelques pages (465-470) de sa *Poésie latine* (1909). Enfin, M. Galletier y revient dans son excellente thèse sur la *Poésie funéraire romaine* (1922), p. 201, 205 et 209. Et c'est tout.

C'est cette constatation qui nous a suggéré d'en donner la première édition critique française, avec une traduction nouvelle (celle de Nisard, qui ne manque ni d'élégance ni de souffle, est souvent imprécise et d'ailleurs établie sur un texte défectueux). En outre, nous nous proposons de résoudre, en une introduction assez ample et un commentaire succinct, l'énigme de la *Consolation*, ou, pour le moins, de formuler avec plus de précision les difficiles problèmes que ce texte pose en grand nombre.

Il nous a paru indispensable de lui adjoindre les deux élégies sur la mort de Mécène, fourvoyées dans l'*Appendix Vergiliana* sans la moindre vraisemblance (la mort de Mécène est de onze ans postérieure à celle de Virgile), et qui sont à ce point inséparables de la *Consolation* qu'à la suite de Scaliger plusieurs érudits les attribuent au même auteur. De toute manière, les trois textes présentent de nombreuses ressemblances, et les premiers vers des *Élégies* (I, 1, et II, 4) renvoient expressément à la *Consolation*. Ils offrent même, en dépit de la différence complète de leurs traditions manuscrites [1], une faute commune, puisqu'on lit Bruti au lieu de Drusi dans *Él.*, II, 4 (mss.) et Bruto pour Druso au vers 299 de la *Consolation* (ms. H). Ces *Élégies* ont, elles aussi, été bien négligées en France : M. Ch. Plésent (dans ses ouvrages sur le *Culex* (1910) et M. Galletier (*ouvr. cité* et *Epigrammata et Priapea* (1922) en ont traité incidemment. Et elles ont été reproduites et traduites par M. M. Rat dans son édition des poèmes prétendus virgiliens, parue sous le titre *La fille d'auberge* dans la collection Garnier (Paris, s. d. [1935]).

La question primordiale est celle de la date de la *Consolation*. A première vue, pièce de circonstance, elle a dû être composée au moment de la mort de Drusus (sept. 9 av. J.-C.) et avant la mort de Mécène [2] (antérieure à nov. 8), avec un décalage possible de quelques mois. Tel est l'avis de nombreux philologues, de Scaliger à Vollmer. Une autre école, de Huebner à B. Axelson et R. B. Steele, y voit, au contraire, un pur exercice de rhétorique, fort éloigné de l'événement qui lui a servi de prétexte, et la rejette jusqu'au règne de Domitien ou au second siècle, pour ne point parler de la thèse de Haupt, définitivement abandonnée. Il est délicat de trancher, à moins qu'ici encore ne se vérifie le

1. On notera cependant qu'un manuscrit, l'*Urbinas* 353 (Vollmer B), contient à la fois la *Consolation* et les *Élégies* ; mais il est postérieur à l'édition princeps de Virgile et d'Ovide.
2. Comme il ressort de *Él.* I, 1.

vieil adage « in medio stat virtus ». C'est dans cette voie que s'est engagé le plus récent éditeur de la *Consolation*, M. Arn. Witlox (Groningue, 1934), qui date le poème de la seconde moitié du règne de Tibère, peu après la mort de Livie (29 ap. J.-C.).

Un problème connexe est la détermination de la personnalité de l'auteur ; si tout espoir est vain de préciser son nom (car l'identification avec Ovide ou Pedo Albinovanus proposée par les premiers éditeurs est fantaisiste), il n'est pas interdit d'espérer pouvoir définir son rang social, son tempérament, ses intentions et sa situation parmi les littérateurs contemporains, modèle ou imitateur.

Quelles méthodes utiliser pour aboutir à une solution? Jusqu'à présent, on s'est surtout fondé sur l'étude comparative des ressemblances que l'on trouve entre notre poème et certains passages d'œuvres d'Ovide, composées après la mort de Drusus et de Mécène, des *Consolations* de Sénèque ou des poésies funéraires de Stace et de Martial. Mais tous ceux qui ont envisagé ce genre de question à propos de l'Appendix Vergiliana ont reconnu quelles difficultés presque insurmontables on éprouve à se prononcer catégoriquement sur la priorité de l'un des passages parallèles. Et, si l'allure très (ou trop) ovidienne de nombreux vers de la *Consolation* nous incline à y voir une imitation ou même un pastiche du style d'Ovide, en revanche, nous serons plus embarrassés pour décider qui, de Sénèque, de Stace et de Martial, ou du consolateur, a écrit le premier. Sans compter que, dans ce cas particulier, les uns et les autres ont pu recourir à une même source et puiser à ce fonds commun d'idées et d'images qui s'était depuis longtemps constitué autour du thème de la mort, et sur l'existence duquel Cicéron et Sénèque[1] ne nous laissent aucun doute. C'est dire que ces similitudes, susceptibles d'être sollicitées à des fins si contradictoires, ne peuvent suffire à établir une conclusion assez motivée. Tout au plus la peuvent-elles corroborer.

On semble avoir sous-estimé, par contre, l'intérêt des indications qu'apporterait un examen approfondi du poème lui-même et de ses caractéristiques : économie générale, particularités de style et de versification, qualités ou imperfections. L'importance relative de la place réservée aux membres de la famille impériale : Auguste, Livie, Tibère, Antonia, et aussi le ton, abstrait ou au contraire circonstancié, adopté par l'auteur, sont à même de conduire à des constatations révélatrices touchant la date et, par suite, la nature de la *Consolatio*. C'est dire combien s'impose une étude littéraire, psychologique et historique de cette œuvre.

1. Cicéron, *Tusculanes*, III, 77, 81-82 ; Sénèque, *Ad Heluiam*, I, 2. Cf. Galletier, *ouvr. cité*, p. 86, et Waltz, *éd. citée*, p. VI.

Il importe enfin d'élucider quelques points de détail : en voici deux exemples, les plus significatifs : dans un même passage, le consolateur nous cite (v. 386 et 387-388), en témoignage des victoires remportées par Drusus et Tibère, un cours d'eau nommé Isarcus (mss. : Itargus), qu'aucun autre auteur ancien ne mentionne, et un Dacius Appulus, pris communément pour un nom de peuple, mais qui ne nous est pas autrement connu. Car les Isarci de Pline (*H. N.*, III, 20, 136) forment une « gens Alpina », et les inscriptions de Dacie n'attestent qu'une ville appelée Apulum et seulement en 180 ap. J. C. (*C. I. L.*, III, 986). Dans une inscription de 142, elle porte encore le nom de Canabae. On aperçoit quel prix ont ces indices pour la fixation de la date.

L'établissement du texte, enfin, peut être l'objet d'une mise à jour. Depuis la remarquable édition de Vollmer (*Poetae Latini Minores*, vol. II, fasc. II, Teubner, 1923) et celle de A. Witlox (1934) [1], qui reproduit le texte de la précédente, sauf sur quatorze points, de multiples corrections ont été proposées dans des comptes-rendus qui en ont été donnés dans diverses Revues. Certaines méritent d'être introduites dans le texte ou, tout au moins, de figurer dans l'apparat critique.

Tels sont les motifs d'une nouvelle publication de cette œuvre médiocre, mais fertile en enseignements, que nous aimerions soustraire à l'indifférence que lui a témoignée jusqu'ici la critique française. Nous serions naturellement heureux de recevoir à ce propos les suggestions que l'on voudrait bien nous fournir.

R. CHARRA.

II

RICHESSE ET BIEN MORAL
NOTE SUR L'INTERPRÉTATION DU *DE FINIBUS* III, 49 ET 50

PAR MAURICE DE GANDILLAC
Maître de Conférences à la Sorbonne

Dans le développement du *De Finibus* qui termine la partie de l'exposé de la morale stoïcienne correspondant au περὶ ἀγαθῶν καὶ κακῶν, après une étude assez longue et assez oratoire sur le caractère « absolu »

1. Nous n'avons eu connaissance qu'après la rédaction de cette Note d'une nouvelle édition de la *Consolation* par Fr. W. Lenz, dans la Collection Paravia, n° 67, Turin, 1939.